

HÔPITAUX PRIVÉS SANS BUT LUCRATIF

COMMUNIQUE / COMMUNIQUE / COMMUNIQUE /

**En situation financière de plus en plus difficile,
les Hôpitaux Privés Sans But Lucratif
se regroupent en Association
pour mieux faire connaître
leur rôle, leurs spécificités, leurs propositions et,
obtenir une égalité de traitement**

(Paris, le 30 novembre 2005) - Les hôpitaux privés sans but lucratif (**HPSBL**) sont une des trois composantes, la plus mal connue du système de soins hospitalier français. **Ils allient les qualités du public et du privé : prise en charge de pathologies lourdes, accès aux soins pour tous, absence de profits, et souplesse et adaptabilité de la gestion privée.**

Les hôpitaux privés sans but lucratif sont en France environ 900 et représentent 15% des lits d'hospitalisation. Les trois-quarts d'entre eux ont le statut d'hôpital privé participant au service public hospitalier (**PSPH**). Ils sont réputés pour une productivité et une qualité de soins et d'accueil supérieures à la moyenne et paraissent régulièrement en bonne place dans les palmarès des hôpitaux.

On peut citer **l'hôpital Saint Joseph, l'hôpital Foch, l'Institut Mutualiste Montsouris, la Fondation Adolphe de Rothschild, le groupe hospitalier Diaconesses Croix Saint Simon**, en région parisienne, **l'hôpital Saint Joseph- Saint Luc** à Lyon, **l'hôpital Saint Joseph** à Marseille, **le Groupe Hospitalier de l'Institut Catholique** de Lille, etc.....

Mais la précarité de leur situation financière compromet leur avenir. Chargés de missions de service public identiques à celles des hôpitaux publics sans les mêmes moyens, ces établissements sont, d'un côté, tenus par l'Etat d'avoir un budget en équilibre, et, de l'autre, ne bénéficient pas d'apports en fonds propres comme les établissements du secteur privé.

Une situation plus que précaire fin 2005

Malgré le très récent apport de dotations financières supplémentaires annoncées par le

Ministre de la Santé, la situation fin 2005 est la suivante :

- Les hôpitaux privés sans but lucratif subissent des charges sociales significativement plus élevées que celles des hôpitaux publics dont une partie est prise en charge par le budget de l'Etat (plus de 11% de différentiel),
- La mise en œuvre des 35h qui s'est traduite par un surcoût d'environ 12%,
- La mise en œuvre partielle de la tarification à l'activité (T2A), en maintenant le précédent système de la dotation globale financière au niveau 2003, les pénalise,
- Ils n'ont pas la possibilité de report de charges comme les hôpitaux publics,
- Les pertes financières de plusieurs établissements s'élevant à près de 10% de leurs recettes, plusieurs plans sociaux sont d'ores et déjà annoncés.

Ce sont **les conditions de la mise en œuvre de la réforme de T2A**, plus que la nature de cette réforme qui risquent de fragiliser à court terme ces établissements : tarifs mal adaptés, règles variant d'un exercice à l'autre, impossibilité de gestion prévisionnelle due à la coexistence avec l'ancien système de tarification qui représente encore aujourd'hui 75% des recettes, etc....

La création d'une association des hôpitaux privés sans but lucratif

Devant cet état de fait, plusieurs hôpitaux privés sans but lucratif, parmi ceux précédemment cités¹ **ont décidé de constituer l'Association des Hôpitaux Privés Sans but Lucratif (HPSBL)**

Cette association, qui trouve tout naturellement sa place en complément des Fédérations auxquelles adhèrent la plupart les Hôpitaux Privés sans But Lucratif, se donne pour objectifs de:

- Faire connaître le rôle et la spécificité des hôpitaux privés sans but lucratif, composante essentielle du système de soins hospitaliers français.
- Montrer que les attributions erratiques de dotations financières auxquelles ils sont soumis depuis deux ans les mettent en situation de péril à très court terme.
- Faire prendre conscience aux décideurs politiques de l'urgence de la situation qui ne semble pas résulter d'une volonté délibérée ni du gouvernement ni des députés et des sénateurs.
- Faire des propositions constructives aux pouvoirs publics pour sortir de cette situation dans un délai qui ne devrait pas excéder 5 ans à conditions que des règles soient édictées de façon précise et soient ensuite strictement suivies.
- Être un lieu d'échange d'informations et d'expérience pour ses membres

Des propositions concrètes pour assurer leur survie

Il est essentiel :

¹ L'hôpital Saint Joseph, l'hôpital Foch, l'Institut Mutualiste Montsouris, la Fondation Adolphe de Rothschild, le

- qu'il soit **mis fin prioritairement au différentiel structurel de charges entre hôpitaux privés sans but lucratif et les hôpitaux publics** et que dans le même temps :
- un système unique de recettes (T2A à 100% + MIGAC) soit adopté au plus vite pour l'ensemble des établissements,
- les moyens financiers leur soient donnés sur une période de 5 ans pour s'adapter et se restructurer,
- les tarifs de la T2A et les règles budgétaires ne soient pas modifiés pendant cette période.

L'association propose que dès 2006 une expérimentation de la T2A à 100% soit faite par ceux de ses membres qui se seront portés volontaires afin notamment d'éclairer de façon objective le débat entre les hôpitaux publics et les hôpitaux privés sur les effets de la T2A.

Les HPSBL, un modèle en expansion dans le monde

Reconnus par la qualité des soins qu'ils réalisent, par leurs performances au meilleur coût pour les patients, les mutuelles et l'assurance maladie, par leur souplesse d'adaptation à l'évolution des pratiques médicales.

Aussi performants du point de vue économique qu'en termes de solidarité, ces établissements sont en pleine expansion en Allemagne et très développés aux Pays-Bas et aux Etats-Unis (la célèbre Mayo Clinic de Rochester et le John Hopkins Hospital de Baltimore sont des hôpitaux privés sans but lucratif.

Si ce modèle reconnu dans le monde comme un modèle d'avenir n'est pas soutenu en France par une politique claire, inscrite dans le long terme, alors « l'exception française » risque bien de consacrer la disparition des Hôpitaux Privés sans But Lucratif.

Pour toute information complémentaire sur les Hôpitaux Privés Sans But Lucratif en France et dans le monde, consulter le blog de l'association www.hpsbl.org

Contact presse

Catherine de Rohan Chabot

CRC Consultants

Tel : **01 55 42 80 40** - Fax : 01 55 42 80 44

cderohan@crc-consultants.com